

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2015

PRENEZ AVIS QUE :

Les membres du conseil municipal de la Ville de L'Assomption adopteront le budget 2015 ainsi que le budget triennal d'immobilisations 2015-2016-2017, lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **mardi 13 janvier 2015 à 18 h 45**, à la salle des délibérations du conseil municipal située au centre communautaire (379, rue Dorval), à L'Assomption.

Prenez note également que la période de questions destinée au public ne portera que sur le budget 2015.

De plus, la séance ordinaire du conseil municipal se tiendra comme prévu le **mardi 13 janvier 2015 à 19 h 30**.

Publié le 30 décembre 2014.

Jean Lacroix, LL.B
Avocat, directeur général et greffier par intérim